



Section Montagne Escalade Saison 2017-2018

*Escalade de loisir ou de compétition,
Mais aussi canyoning, alpinisme, cascade de glace, randonnée.*

Enfant, de 8 à 12 ans, séances encadrées, 30 places.

De débutant à passeport jaune (1^{ère} et 2^{ème} année), sur SAE en salle :

- au palais des sports, mardi et/ou le vendredi de 17 à 18h30.
- Et/ou, gymnase Taillez le mercredi de 13h30 à 15h30, 12 places.

Ado, de 12/13 à 17 ans, 25 places.

- Au PDS, surveillé, passeport jaune et +, vendredi de 17h à 18h30.

Commun ado/adulte, 30 places.

- libre, au palais des sports, sauf débutant 1^{ère} année, mardi et mercredi de 17 à 18h30.

- Encadré, de débutant à passeport jaune (1^{ère} et 2^{ème} année), au PDS, mercredi de 18h30 à 20h00. Réserver sa place pour l'année, 30 max.

Et/ou, gymnase Taillez le mercredi de 13h30 à 15h30, 12 max.

Musculation, pour 10 pax simultanément, à partir de 13 ans, de 17 à 20h.

Adulte, 25 places.

Pause méridienne. Libre, ado admis si présence d'adultes passeport orange.

PDS, mardi et mercredi de 12 à 13h, vendredi de 12 à 14h.

Gymnase Taillez, mardi et jeudi de 12 à 13h45.

En soirée, 25 places.

Au PDS, encadré, à partir de passeport orange, vendredi de 18h30 à 20h30h.

Groupe performance (ado/adulte), 20 places, passeport orange prérequis.

Au PDS, mercredi de 18 à 20h, vendredi, de 18h30 à 20h30.

Tous niveaux (débutant inclus), tous âges, sur site naturel.

- Sur l'aire toulonnaise, mercredi de 13h30 à 17h30, 12 places.
- Tout PACA, week-end selon météo et disponibilité des bénévoles.

Renseignements au 06.09.69.23.63 et csam.escalade.toulon@gmail.com

Notre site : csam-escalade-toulon.fr



Tarifs annuels pour la saison 2017-2018 :

Personnels de la Défense et leurs familles : 165 €

Personnels « hors Défense » (sous condition de parrainage) : 202 €.

Ajouter 10 à 30 € selon les créneaux choisis, voir le détail dans le dossier d'inscription.

Eléments à réunir pour constituer le dossier d'inscription complet :

- Dossier d'inscription complété et daté et signé
- Justificatif d'appartenance à la défense(*)
- ou, demande de parrainage signée par le premier parrain avec son justificatif défense, le deuxième parrain étant un membre du bureau de section
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade sportive en loisirs et en compétitions (datant de moins de 3 mois), voir le modèle sur notre site
- 1 photo
- Le règlement par chèque à l'ordre du CSAM

Le dossier d'inscription complet est à remettre à un responsable de la section Montagne-Escalade au mur d'escalade lors d'une séance au palais des sports.

Le point de rendez-vous des mercredis à 13h30 est situé au siège social du CSAM: 13, rue du Dr Aurran à Toulon (quartier St-Roch). Un autre local, ciblé sur les sorties du week-end, est situé à L'Oratoire (Toulon ouest) : 313, Chemin de la Paveigne 83200 Toulon.

* carte professionnelle ou carte de retraité ou bulletin de salaire sans montant mais émanant d'un organisme payeur "défense"